

Séance du 30 juin 2026

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Présidente

Membres élus le 8 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 11
Nombre de suffrages exprimés : 12
Pour : Unanimité

Convocation du : 22 juin 2026
Date d'affichage : 23 juin 2026

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du
Nord le 07/07/2026 et publication du
07/07/2026.

Délibération N° 04-26-17

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Présidente,

Mmes CIESIELSKI Magali, MALECHA Sandrine, maire-adjointes,

Mmes DUMOTIER-WARTEL Caroline, MICHEL-DUBOIS Fabienne,
LEROY WOLOSZ Angélique, RIOU Sandrine, conseillères municipales,

Mmes RABAEY Emmanuelle, GAC Mélanie, CAPPOEN Marion (absente
entre 18h25 et 19h14), M. COLLÉRIE Jean-Claude, membres.

Absent excusé et représenté : M. ARCHIE Patrick

Absente excusée et non représentée : Mme RUBY Valérie

Secrétaire de séance : Mme MALECHA Sandrine

OBJET

**BUDGET PRINCIPAL DU C.C.A.S – AFFECTATION DEFINITIVE
DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025**

Le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation définitive du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 7 438,79 €
- un excédent reporté de : 5 206,25 €

Soit un déficit de fonctionnement cumulé de : 2 232,54 €



- un excédent d'investissement de : 19 758,16 €
- un déficit des restes à réaliser de : 0,00 €

Soit un excédent de financement de : 19 758,16 €

DÉCIDE, à l'unanimité, d'affecter définitivement le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 :

DEFICIT : 2 232,54 €

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) : **2 232,54 € (dépense)**

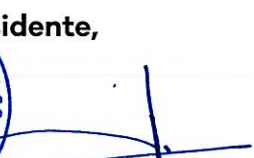
RÉSULTAT REPORTÉ EN INVESTISSEMENT (001) :

EXCÉDENT : 19 758,16 €

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil d'Administration repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Sandrine MALECHA.

La Présidente,

Nadège BOURGHELLE-KOS.

